

Département du GERS
Commune de SEGOUFIELLE
Section : AC Lieu-dit : Au Vieux Chemin

PLAN PROVISOIRE
Avant travaux

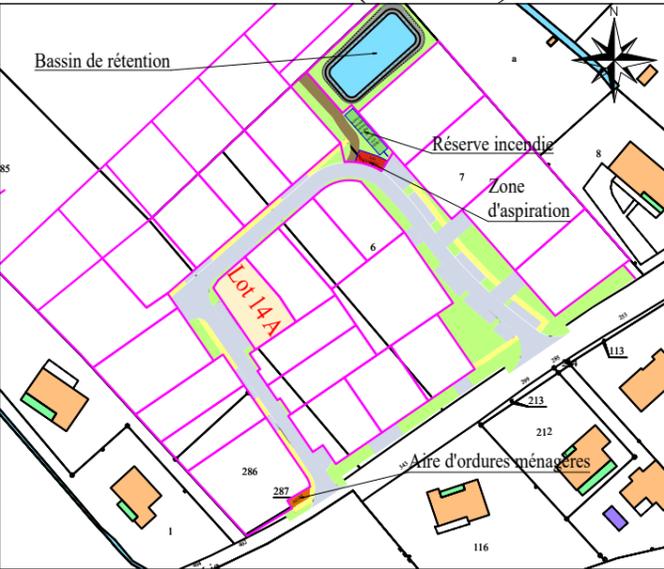


PLAN DE VENTE DU LOT n°14 A
Lotissement " Le pré bonheur "

A la requête de la SAS Les Parcs Aménageur

Plan de situation (sans échelle)

Extrait cadastral (1/2000)



DATE	INDICE	MODIFICATIONS	Dessinateur	Géomètre-Expert
06/11/2024	A	Création du plan	X. DUBARRY	Julien PEREZ

RÉFÉRENCES AUX PLANS EXISTANTS

Plan établi en conformité au plan de bornage dressé par la SCP JEAN et PEREZ le 23/06/2016 ref 031270



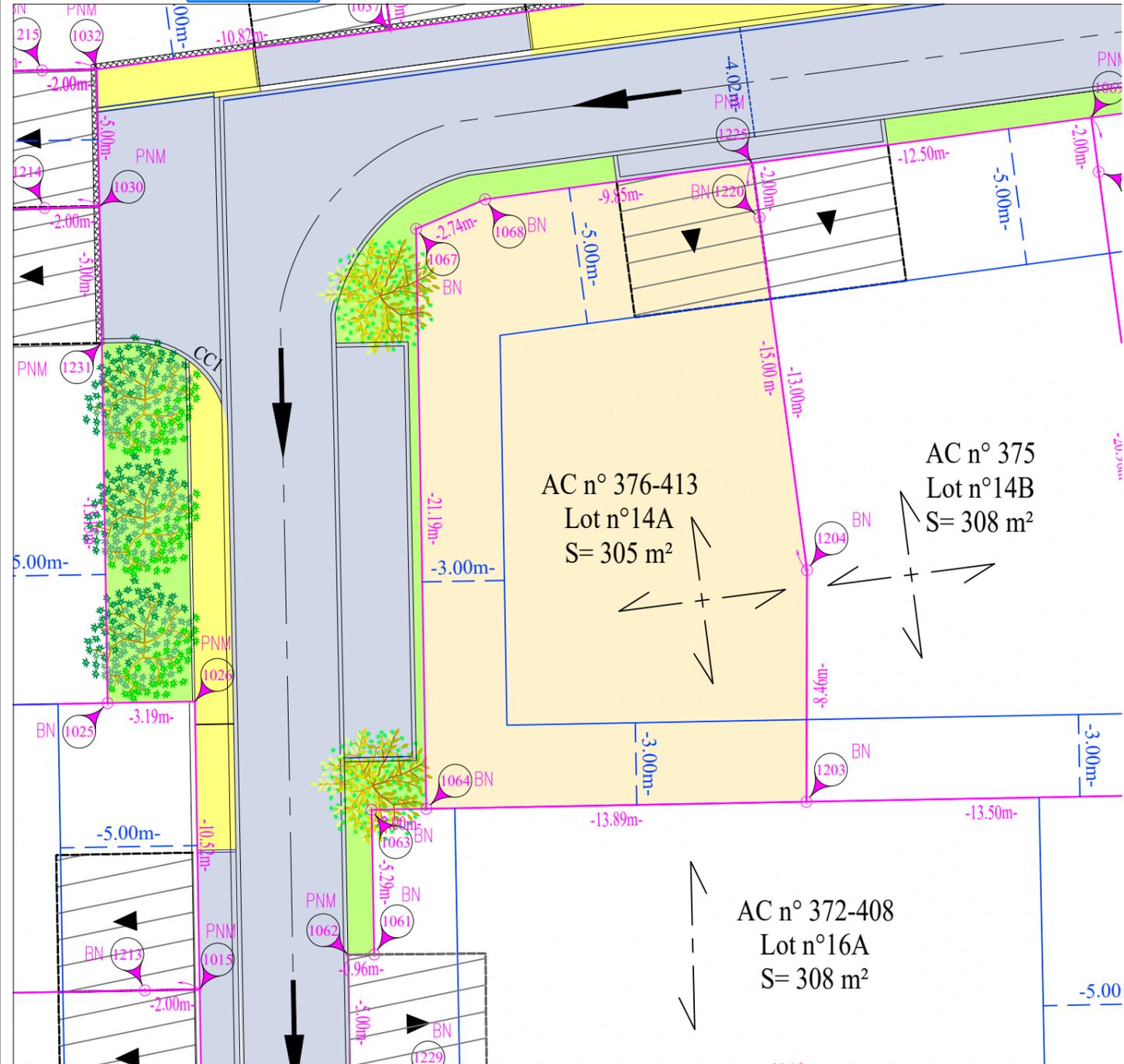
S.A.R.L. Julien PEREZ
Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.



Bureau principal 4 rue des Papillons 32600 L'ISLE JOURDAIN Tel : 05.62.07.03.76 Mél : contact@geo32.fr	Agence GIMONT 15 place du Marché 32200 GIMONT Tel : 05.62.07.03.76 Mél : contact@geo32.fr	Agence PIBRAC 22 bis rue des Frères 31820 PIBRAC Tel : 05.61.84.08.79 Mél : contact@geo32.fr
---	--	---

Indice : **A**
Référence : 005915

PLAN RÉGULIER Échelle : 1/200
SYSTÈMES DE RATTACHEMENT
Planimétrie X Y : RGF 93 - CC44
Altimétrie Z : NEANT
Réf n° : 005915



LÉGENDE

	Bord de chaussée		Arbres
	Talus		Direction du faitage de la façade principale de la construction
	Accès permettant de recevoir deux véhicules et à réaliser par l'acquéreur en béton balayé		Voirie + parking
	Zone d'implantation des constructions hors annexes et piscines		Piétonnier
	Limite de division		Espaces verts
	Application cadastrale		Espace boisé classé
	Délimitation domaine public		Zone non aedificandi
	Limite reconnue préalablement		
	Borne OGE BN Existante		
	Borne OGE Existante		
	Point non matérialisé		

Cadastrée Section AC n° 376-413
Superficie réelle mesurée : 305m²

Matricule	X	Y
1064	1548787.01	3160686.96
1067	1548775.05	3160704.45
1068	1548776.56	3160706.74
1203	1548798.47	3160694.81
1204	1548793.84	3160701.88
1220	1548785.31	3160711.69
1225	1548783.99	3160713.20

Nota: Les branchements individuels ne sont pas figurés sur ce plan mais sont prévus pour les réseaux suivant : Eau Potable, Electricité, Téléphone, Eaux Usées, Eaux Pluviales